

Article 31 du Règlement

M. Althouse: Le comité ne peut en savoir plus que ce que nous avons appris ce soir.

M. Young: Démissionnez.

M. Andre: Tous les citoyens de l'Alberta au moins, et peut-être de l'ouest du Canada, connaissent le problème.

M. Lapierre: C'est le gouvernement.

M. Andre: Oui, le gouvernement libéral qui a adopté le Programme énergétique national en 1980. C'est de notoriété publique.

Voilà une bonne occasion, monsieur le Président, pour rappeler à ceux qui ont la mémoire courte, quelles ont été les conséquences du Programme énergétique national.

M. Lapierre: Des emprunts américains.

M. Axworthy: A quel endroit vous a-t-on fait votre trépanation?

M. Andre: Le 28 octobre 1980, sous les applaudissements du député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) et de tous les députés néo-démocrates, l'honorable Marc Lalonde a présenté ce document qui a réduit l'ouest du Canada à la dernière extrémité.

M. Gauthier: Foutaise.

M. Andre: Si le Nouveau parti démocratique ne s'intéresse qu'aux faits, qu'il présente le document en question et nous pourrions l'examiner à loisir. Qu'il consulte le budget de novembre 1981 lorsque le PEN était en vigueur. Il pourra voir alors la quantité de taxes qui ont été imposées.

Une voix: Quel lien cela a-t-il avec la Northland Bank?

M. Andre: Un grand!

Au cours de l'exercice de 1980-1981, le gouvernement du Canada a recueilli environ 2.3 milliards de dollars en impôts de l'industrie pétrolière et gazière du Canada, ce qui représentait à peu près 10 p. 100 de tous les impôts versés par les sociétés. Donc, cette industrie a payé quelque 10 p. 100 de tous les impôts sur les sociétés.

M. Young: Et les sociétés dont vous vous êtes occupés?

M. Andre: L'année suivante en vertu du Programme énergétique national, les taxes ont doublé et à nouveau l'année suivante. En quatre ans le PEN a siphonné 20 milliards de dollars de l'économie du Canada de l'ouest. Permettez-moi de répéter ce chiffre. Cette région a perdu 20 milliards de dollars en raison du PEN. Mais ce n'est pas tout, monsieur le Président.

M. Young: Pauvres Rosenberg et Eaton. Ce sont eux que vous protégez.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre.

M. Andre: Je le répète, le Nouveau parti démocratique ne s'intéresse pas aux faits. Évidemment, la réalité rend parfois un débat moins passionnant. Je comprends leur crainte parce que les faits n'intéressent absolument pas les députés d'en face.

Le Programme énergétique national a imposé à un secteur des impôts sur le revenu autres que ceux qui s'appliquent aux sociétés en général, de façon uniforme dans tout le pays . . .

M. Waddell: Aux compagnies pétrolières.

M. Andre: . . . mais le gouvernement libéral a adopté en outre la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, ce qui lui a permis de percevoir de cette source unique 82 milliards, 83 milliards, 84 milliards de dollars.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a environ une demi-heure, monsieur le Président, vous avez rappelé à l'ordre un député néo-démocrate parce qu'il parlait de la Banque Commerciale du Canada. J'aimerais que vous rappeliez au ministre que nous parlons ce soir de la crise de la Norbanque et non de ce qui s'est passé en 1981. Revenez-en aux faits.

Une voix: Ces remarques sont toutes pertinentes.

Le président suppléant (M. Charest): Un député dit que ces remarques sont parfaitement pertinentes. Elles le sont. Je voudrais encore une fois inviter tous les députés à se souvenir que l'objet du débat de ce soir est une motion portant sur la Norbanque. Le ministre parle des raisons pour lesquelles cette banque est en difficulté aujourd'hui.

M. Axworthy: De prétendues raisons.

M. Andre: A la suite de la mise en œuvre du Programme énergétique national, un seul secteur de notre économie, monsieur le Président, s'est vu imposer des taxes supplémentaires qu'aucun autre secteur industriel n'avait à supporter. La taxe sur les recettes pétrolières et gazières a permis de faire payer à une industrie des impôts supplémentaires de 3.7 milliards de dollars en 1982-1983. Cette taxe, ainsi que la taxe sur les recettes pétrolières supplémentaires, la taxe sur le gaz naturel et les liquides extraits du gaz naturel, la redevance d'exportation sur le pétrole et la redevance de canadianisation ont permis de recueillir un total de 20 milliards de dollars. N'importe quelle économie, n'importe quelle nation, et surtout n'importe quel secteur sujet à une augmentation aussi massive de lourdes taxes ne peut qu'être durement touché sur le plan économique. En outre, le Programme énergétique national donnait au gouvernement une participation de 25 p. 100 dans toutes les activités pétrolières et gazières au large des côtes. Il imposait un nouvel organisme de réglementation, l'Administration des terres du Canada, du pétrole et du gaz et chargeait des bureaucrates de veiller à l'application de ces règlements et on demandait à l'Agence d'examen de l'investissement étranger d'examiner de très près toutes les transactions concernant des sociétés pétrolières.

Que s'est-il passé alors, monsieur le président? Selon des estimations du Conference Board, sauf erreur, on a assisté à une fuite de capitaux de l'ordre de 18 à 22 milliards de dollars. Je le souligne. Cela équivaut au minimum à la perte de 250,000 emplois.

M. Axworthy: Quelles inepties!